

Communiqué aux membres de la communauté éducative

Dans un communiqué adressé aux membres du conseil de Direction, le Chef d'établissement du Lycée Notre-Dame de Bon Secours a fait le choix de communiquer lui-même sur la raison de son absence de l'établissement à compter du 20 novembre 2025, en précisant qu'il avait été mis à pied par l'organisme gestionnaire. Cette information a depuis été relayée largement au sein de la communauté des professionnels et des parents, voire des élèves, et n'a pas manqué de provoquer les rumeurs les plus folles au sujet des raisons de cette mesure.

Nous comprenons l'émotion provoquée par cette information, amplifiée par la manière dont elle a été révélée. L'OGEc, toutefois, est dans l'impossibilité de rendre publics les motifs de la procédure qui a été engagée, conformément à la loi et ce, dans le but de respecter les droits de la défense et la dignité du chef d'établissement, car pour l'instant aucune décision définitive n'a été prise.

En revanche, nous pouvons affirmer avec force que les raisons de cette procédure n'ont aucun rapport avec des détournements de fonds ou des faits de violences scolaires d'aucune sorte et souhaitons lever toute inquiétude au sujet de la sécurité des élèves de l'établissement.

Nous appelons chacune et chacun à ne pas relayer ces rumeurs diffamatoires et à permettre un retour rapide à l'apaisement dans l'intérêt de l'ensemble du personnel et des élèves de l'établissement.

Sachez que les mesures en cours sont prises dans l'intérêt premier de l'établissement, et de la communauté éducative.

Le bureau de l'OGEc